

LES BOUCHONS AUX ENTRÉES DE L'AGGLOMÉRATION, UNE RÉALITÉ

L'accroissement des bouchons que nous constatons sur les grandes voiries d'accès à l'agglomération grenobloise est dû au chantier de construction de la future ligne de tram E qui devrait améliorer nos déplacements à partir de 2014.

Ces bouchons posent des problèmes à tous ceux qui utilisent ces grandes voiries pour leurs déplacements domicile-travail aux heures de pointe. Ces chantiers génèrent également des difficultés de déplacement le long de l'axe concerné (RD1075, Porte de France, cours Jean-Jaurès) pour tous les usagers : automobilistes, usagers des lignes de Transport en Commun, piétons et cyclistes.

Pour certains conducteurs – artisans, professions libérales, taxis... - leur véhicule est un de leurs outils de travail dont ils ne peuvent se passer.

Mais une grande majorité se sert de son véhicule pour se rendre sur son lieu de travail sans l'utiliser pendant la journée. cela contribue à la saturation de ces grandes voiries le matin dans un sens et le soir dans l'autre sens.

Inciter une partie de ces automobilistes à changer de mode de déplacement contribuera à réduire ces bouchons... Les déplacements des premiers en seront d'autant facilités.

DES SOLUTIONS EXISTENT DÈS AUJOURD'HUI

1/ Des solutions existent en Transports en Commun rapides :

Un réseau de lignes de transports en commun, TER et cars Express, irrigue l'agglomération grenobloise depuis les principales zones d'habitation de la région grenobloise. Ce réseau dessert également les zones d'activités situées en dehors de l'agglomération, Centr'Alp, ZA Bernin-Crolles, pôle chimie de Jarrie, pour ceux qui habitent dans l'agglomération.

Pour se rendre à la gare SNCF ou à l'arrêt de car, il existe plusieurs solutions selon les cas :

- en venant à pied ou en utilisant son vélo que l'on peut garer en gare
- en voiture en le stationnant dans un Parking Relais P+R
- en utilisant le réseau local de Transports en Commun (Voironnais, Grésivaudan...)

Dans l'agglomération, le réseau de tram et de bus de la TAG irrigue l'agglomération grenobloise pour se rendre sur son lieu de travail. Il est également possible d'utiliser un Métrovélo !!

2/ le vélo est une autre possibilité, sur des distances courtes et le Vélo à Assistance Electrique étend les possibilités sur des distances jusqu'à une quinzaine de kilomètres !

3/ Enfin, des solutions sont possibles en utilisant mieux sa voiture

De nombreux salariés ont aujourd'hui la possibilité de **décaler leurs horaires d'arrivée** sur lieu de travail.

Il est également possible de faire du **covoiturage familial ou professionnel**.

Enfin, le **télétravail ponctuel ou régulier** (1 fois par semaine par exemple) est une solution que certaines entreprises commencent à autoriser.

SECTEUR NORD - EST

Pour vous rendre dans l'agglomération, plusieurs solutions :

Vous habitez la rive droite de l'Isère entre Montbonnot et Bernin

→ La ligne 6020 Grenoble-Crolles

- Un car toutes les 10 min aux heures de pointe le matin (vers Grenoble) et le soir (vers Crolles)
- principaux arrêts desservis dans l'agglomération : gare de Grenoble, Victor-Hugo, Chavant, Hôtel de Ville de Grenoble
- temps de parcours St Ismier – Grenoble gare : 30 min

M. Martin habite à Saint Nazaire les Eymes et travaille à la CPAM de Grenoble rue des Alliés :
il se rend à pied à l'arrêt les Eymes rd1090 de la 6020
il prend ensuite la 6020 à 7h30 jusqu'à l'arrêt Grenoble Chavant à 8h05
il termine son trajet avec la ligne de tram A jusqu'à l'arrêt Malherbe
il arrive à son bureau à 8h20

Coût de ses abonnements (*) :
TransIsère 2 zones :
annuel 345 €
mensuel 34,50 €

Vous habitez la rive gauche de l'Isère entre Domène et Le Champ Près Froges

→ La ligne Express 3 Le Champ-Près-Froges-Grenoble

- un car toutes les 10 min aux heures de pointe le matin (vers Grenoble) et le soir (vers Le Champ Près Froges)
- principaux arrêts desservis dans l'agglomération : gare de Grenoble, Victor-Hugo, Chavant, Hôtel de Ville de Grenoble
- temps de parcours Villard-Bonnot Mairie – Grenoble gare : 44-49 min

Mme Durand habite au Versoud et travaille au quartier Bouchayer-Viallet à Grenoble :
elle se rend à pied à l'arrêt Le Versoud La Place.
elle prend ensuite l'express 3 à 7h07 jusqu'à l'arrêt Victor Hugo à 7h36
elle termine son trajet avec la ligne de tram A jusqu'à l'arrêt Berriat-Le Magasin
elle arrive à son travail à 7h55

Coût de ses abonnements (*) :
TransIsère 2 zones :
annuel 345 €
mensuel 34,50 €

Vous venez du Grésivaudan

→ Le TER en gare de Lancey, Brignoud, Goncelin, Pontcharra et Montmélian

- 2 ou 3 trains par heure le matin et le soir
- gares desservies dans l'agglomération : Grenoble, Echirolles, Gières
- temps de parcours Brignoud – Grenoble gare : 27 min

M. Perez habite à Pontcharra et travaille au CNRS avenue des Martyrs.
il se rend à vélo à la gare de Pontcharra qu'il laisse à la consigne de la gare.
il prend le TER à 6h58 qui arrive à 7h27 à Grenoble il prend ensuite le bus 34 à 7h38
il arrive à 7h48 à l'arrêt Polygone scientifique
il est à son bureau avant 8h00

Coût de ses abonnements (*) :
TER + TAG : annuel 601,15€ (11 mois)
mensuel 54,65€
(+ 35 € par an pour la place vélo dans la consigne de la gare de Pontcharra)

En venant de l'agglomération pour aller vers le Nord-Est, un exemple :

Vous allez travailler dans la ZA de Bernin/Crolles

→ La ligne Express 1 Voiron-Grenoble-Crolles-Lumbin

- un car toutes les 5-10 min aux heures de pointe le matin et le soir
- principaux arrêts desservis dans l'agglomération : presqu'île, gare de Grenoble, Victor-Hugo, Chavant, Hôtel de Ville de Grenoble
- temps de parcours ZA Bernin/Crolles – Grenoble Victor Hugo : 25-30 min

Coût de ses abonnements (*) :
Transisère 2 zones :
annuel 345 €
mensuel 34,50 €

M. Dupont habite à Grenoble quartier Vallier/Jaurès et travaille à Soïtec à Bernin :

il se rend à pied à l'arrêt Vallier-Jaurès du tram C qu'il prend à 7h45 jusqu'à l'arrêt Hôtel de Ville de Grenoble (arrivée 7h53)

il prend ensuite l'express 1 à 7h58 jusqu'à l'arrêt Bernin Cloyères et arrive à 8h15 il arrive à son bureau à 8h20

(*) : Les prix indiqués tiennent compte de la participation de 50% des employeurs, prime transport obligatoire depuis le 1er janvier 2009.

Tarifs privilégiés PDE : le coût des abonnements est encore diminué pour un salarié dont l'entreprise a signé une convention PDE avec la Semitag et Transisère.

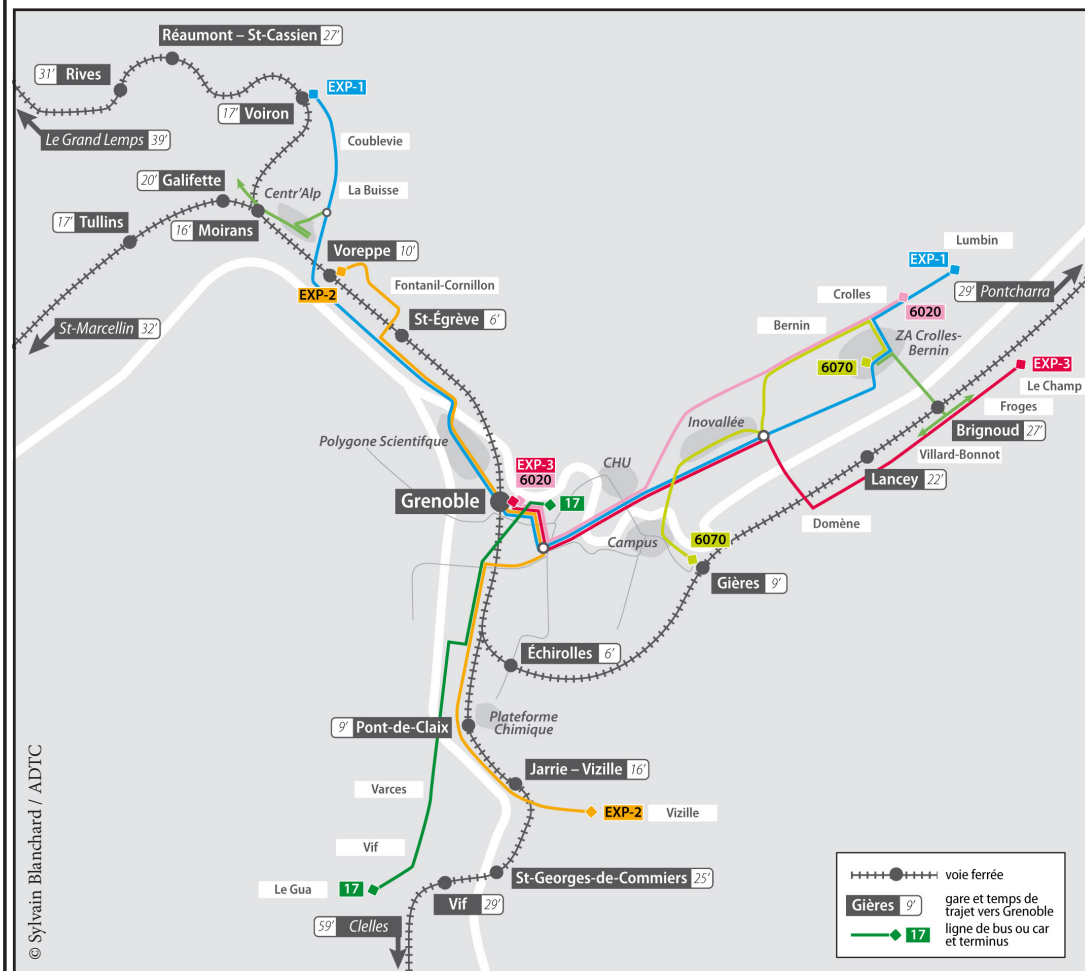


Vous trouverez plus d'informations :

TAG : www.reseau-tag.com
 TER : www.ter-sncf.com/rhonealpes
 Transisère : www.transisere.fr ou www.itinisiere.fr
 Grésivaudan : www.le-gresivaudan.fr
 Voironnais : www.paysvoironnais.com/fr/

L'ADTC est à votre disposition pour vous donner solutions alternatives et conseils personnalisés selon votre origine et votre destination, sur : contact@adtc-grenoble.org

TIREZ-VOUS DES BOUCHONS : choisissez les alternatives !



ADTC
 se déplacer autrement

www.adtc-grenoble.org